



Circulaire du directeur des contributions  
R.T.S. n° 25 du 9 février 2021

R.T.S. n° 25

**Objet : Abrogation de certaines circulaires du directeur des contributions**

Sont abrogées avec effet immédiat les circulaires :

- R.T.S. n° 16/I.R. n° 167 du 31 janvier 1968
- R.T.S. n° 17 du 3 février 1969
- R.T.S. n° 20/L.G.-A. n° 42 du 25 janvier 1977
- R.T.S. n° 21 du 9 février 1981
- R.T.S. n° 23 du 10 février 1983
- R.T.S. n° 24 du 14 septembre 2009

Luxembourg, le 9 février 2021  
Le directeur des contributions,